

**Zeitschrift:** Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie  
**Herausgeber:** Musée d'art et d'histoire de Genève  
**Band:** 11 (1963)

**Artikel:** Le livre d'heures d'Agnès de Savoie, comtesse de Genève  
**Autor:** Gegnebin, Bernard  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-727980>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LE LIVRE D'HEURES D'AGNÈS DE SAVOIE COMTESSE DE GENÈVE

par Bernard GAGNEBIN



DANS l'éblouissante série de manuscrits provenant des électeurs palatins<sup>1</sup>, la Bibliothèque vaticane conserve un petit livre d'heures du début du XIV<sup>e</sup> siècle qui ne pouvait manquer d'attirer notre attention. Mesurant 165 mm de hauteur sur 105 mm de largeur, ce manuscrit de 204 feuillets est très richement décoré. Vingt-sept miniatures en orment les pages; des antennes courent le long des marges supportant toutes sortes d'animaux. La calligraphie est particulièrement soignée; une grande quantité de lettrines sont dorées. L'ensemble donne une impression de luxe et de richesse. Quant à la reliure, elle date du XVIII<sup>e</sup> siècle: un maroquin rose aux armes pontificales (Pie VI) et cardinalices (Francisco-Saverio de Zelada, bibliothécaire de la Vaticane).

Les dix premiers feuillets, contenant le calendrier (f<sup>os</sup> 2-7), ainsi que le début de l'office de la Sainte-Croix (f<sup>os</sup> 9-10) sont écrits d'une calligraphie différente du reste du volume et paraissent avoir été ajoutés après coup.

<sup>1</sup> Pal. Lat. 538. Le catalogue de H. Stevenson junior, *Codices Palatini Latini Bibliothecae Vaticanae descripti*, t. I, Rome, 1886, p. 175, se borne à en donner la composition: Kalendarium, f<sup>o</sup> 2 – Officium breve s. Crucis, f<sup>o</sup> 9 – Officium b. Virginis, f<sup>o</sup> 11 – Defunctorum, f<sup>o</sup> 66 – S. Spiritus, f<sup>o</sup> 103 – S. Crucis, f<sup>o</sup> 124 – Psalmi poenitentiales, litaniae maiores, et preces ad Deum, ad b. Virginem, angelos et sanctos, f<sup>o</sup> 146 – Oratio ad b. Virginem, gallica lingua, alia manu, f<sup>o</sup> 201 v.

Qu'on nous permette de remercier ici M. Henri Delarue, directeur honoraire de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève, ainsi que dom Gabriel Beyssac, OSB, de l'abbaye Saint-Benoît au Bouveret (Valais), qui nous ont aidé à identifier l'usage auquel répond ce livre d'heures. Nous avons encore importuné M. André Perret, directeur des services d'Archives de Savoie à Chambéry, au sujet des calendriers des livres liturgiques de la maison de Savoie, et M. Louis Binz, archiviste d'Etat-adjoint au sujet des documents en français des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles conservés dans les Archives de Genève. Enfin, Mgr Amato Pietro Frutaz, relatore generale de la section historique de la sacrée Congrégation des rites du Vatican, d'une part, et M. Alain Dufour, archiviste-paléographe, d'autre part, ont bien voulu procéder pour nous aux Archives vaticanes à un certain nombre de vérifications sur notre manuscrit. Qu'ils en soient également remerciés.

A la date du 8 octobre, on trouve dans le calendrier la dédicace de Saint-Pierre de Genève: *Dedicacio Sancti Petri Gebenn*. On y relève les noms de nombreux saints vénérés dans la région, comme saint Avit, évêque de Vienne (5 février), saint Étienne, évêque de Lyon (13 février), saint Mamert, évêque de Vienne (11 mai), saint Didier, évêque de Vienne (23 mai), saint Théodore (pour saint Théodule?), évêque de Sion (16 août), saint Ferréol, évêque de Vienne (18 septembre), saints Maurice et consorts (22 septembre). En revanche on n'y trouve ni saint Oyen, le fondateur du monastère de Condat (1<sup>er</sup> janvier), ni saint Clair, abbé de Saint-Marcel de Vienne (2 janvier), ni non plus saint Claude (6 juin), qui étaient l'objet d'une vénération toute particulière dans les diocèses de Genève et Belley. Le calendrier ne correspond exactement ni à celui de Genève<sup>2</sup>, ni à ceux des autres diocèses de la province de Vienne (Grenoble, Tarentaise, Belley)<sup>3</sup>, pas davantage à ceux de Lyon, Lausanne ou Sion, ni non plus à ceux d'aucun ordre monastique qui aurait pu avoir la prédilection du premier possesseur. Ces lacunes ne doivent pas surprendre. Les livres d'heures se distinguent des missels, bréviaires et rituels par leur caractère privé et même personnel, surtout quand ils sont destinés à des membres de maisons princières.

Ce qui rend ce calendrier particulièrement intéressant, ce sont deux inscriptions, de la même écriture et de la même encre que l'ensemble des anniversaires. En voici la transcription:

Le 4<sup>e</sup> jour avant les calendes d'avril, soit le 29 mars, on lit:

*Anno domini m<sup>o</sup>ccc<sup>o</sup>xi fuit natus Amedeus primogenitus G. Comitibus Gebenn.*

Le 11<sup>e</sup> jour avant les calendes de juin, soit le 22 mai, on trouve:

*Obiit Amedeus Comes Gebenn. anno domini m<sup>o</sup>ccc<sup>o</sup>viii<sup>o</sup>.*

La seconde inscription confirme la date de décès du comte de Genève Amédée II, date qui nous est fournie par le *Fasciculus temporis*, si justement qualifié par Edouard Mallet de plus ancienne chronique de Genève.<sup>4</sup> Par testament du 24 septembre 1306, Amédée II laissait à sa femme, Agnès de Chalon, l'usufruit de tous ses biens, l'administration du comté et la tutelle de ses enfants. L'aîné de ses fils, Guillaume, étant devenu majeur entre-temps, c'est lui qui prit le pouvoir, à la mort de son père, le 22 mai 1308.

La première inscription offre plus d'intérêt encore, car elle nous fournit la date de naissance du futur Amédée III qui était restée inconnue jusqu'ici. Dans son ouvrage sur *Le comté de Genève*, M. Pierre Duparc, se basant sur la fin de la tutelle

<sup>2</sup> Cf. chanoine Pierre-Marie LAFRASSE, *Etude sur la liturgie dans l'ancien diocèse de Genève*, dans les *Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne*, t. XXVI, Annecy, 1903, pp. 53-96.

<sup>3</sup> Cf. chanoine J. BURLET, *Le culte de Dieu, de la Vierge et des saints en Savoie avant la Révolution. Essai de géographie hagiographique*, dans *Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie*, série des Documents, vol. IX, 1922, notamment les pp. 258-268.

<sup>4</sup> *Regeste genevois*, n<sup>o</sup> 1619, et Pierre DUPARC, *Le comté de Genève*, dans *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. XXXIX, Genève, 1955, p. 247.

établie à la mort du comte Guillaume, estimait qu'Amédée III était « né sans doute vers 1311 ». Il ne se trompait pas, en supposant que la majorité des princes de la maison de Genève était fixée à quatorze ans, comme en Savoie.<sup>5</sup> Ce manuscrit est donc particulièrement intéressant puisqu'on ne connaissait jusqu'ici aucun livre d'heures à l'usage du diocèse de Genève.

\* \* \*

Pour qui ce livre d'heures fut-il composé et décoré ?

Sans doute pour un proche parent des deux comtes de Genève mentionnés au calendrier. Un étranger n'aurait pas l'idée de désigner le comte de Genève par la simple initiale « G ».

On songe en tout premier lieu à l'épouse du comte Guillaume III, mère du petit Amédée *primogenitus*, soit Agnès, comtesse de Genève, fille d'Amédée V, comte de Savoie; ou à l'un de ses proches, le père ou la mère d'Agnès, Sybille de Baugé, ou encore la grand-mère, Agnès de Chalon, etc. Or, le nom d'Agnès figure à plusieurs reprises dans le livre d'heures. Aux dates habituelles du 21 et 28 janvier, le calendrier mentionne les deux commémorations de sainte Agnès, vierge martyre; dans les laudes, une oraison pour sainte Agnès est expressément mentionnée (f<sup>o</sup> 39); enfin la sainte figure une fois encore dans les litanies.

Ce n'est pas tout. A la fin des litanies (f<sup>o</sup> 164) on lit :

*Exaudi quaesumus omnipotens deus praeces nostras...*

*ut me famulam tuam A. benedicas et omnia mea peccata dimittas...*

“Ta servante A.” s'accorde avec Agnès comtesse de Genève.

Dans l'oraison pour la Vierge *O intemerata* (f<sup>os</sup> 164 et suiv.), on trouve plusieurs fois *ego peccatrix, mihi peccatrici*, ce qui indique bien que le manuscrit a été exécuté pour une femme.

D'après le R. P. Gabriel Beyssac, que nous ne saurions assez remercier de la peine et de la complaisance qu'il a mises à nous éclairer sur l'usage que suit ce manuscrit, l'office des morts indique bien l'usage de Genève. Quant au *Cursus* de Notre-Dame, dont l'antienne et le capitule de prime commencent par *Dignare me* et *Ab initio*, et dont l'antienne et le capitule de none commencent par *Maria et innupta* et *Quasi cedrus*, il désigne un usage monastique, plus vraisemblablement une maison religieuse de l'Ordre des augustins. En outre, on lit dans la finale des litanies :

*Ut congregationes omnium sanctorum tuorum in tuo sancto servicio conservare digneris*

*Ut oculos misericordie tue...*

*Ut obsequium servitutis nostre racionabile facias...*

*Ut regularibus disciplinis nos instruere digneris...*

<sup>5</sup> *Le comté de Genève*, pp. 271 et 392.

formules qui apparaissent toujours dans les livres des chanoines réguliers de saint Augustin.

Il est donc vraisemblable que la comtesse Agnès aimait prier dans l'église d'une abbaye ou d'un prieuré de l'Ordre des augustins. Or, plusieurs monastères de cet ordre ont été fondés dans le diocèse par les comtes de Genève: Entremont, fondé en 1154 par Amédée I<sup>er</sup> et dont les donations ont été confirmées par Guillaume II en 1225; Peillonnex, fondé par l'évêque Gerold et accru par Robert de Genève, donations confirmées en 1156 par Amédée I<sup>er</sup>, alors que le prieuré avait passé aux augustins; Filly, abbaye fondée par un chanoine de Saint-Maurice. Le 13 mai 1294, la mère d'Agnès de Savoie, Sybille de Baugé (première femme d'Amédée V), léguait à l'abbaye de Filly la somme de 30 livres viennoises.<sup>6</sup> Le 9 novembre 1296, Amédée II, comte de Genève, confirme toutes les donations faites par ses prédécesseurs au monastère de Peillonnex et, « poussé par sa grande affection envers ladite maison », lui cède les dîmes dans les baronnies et châtelainies de Charousse et de Mornex.<sup>7</sup>

Pour mieux sceller la réconciliation entre les maisons de Genève et de Savoie amorcée par le traité d'Aix, le comte de Savoie Amédée V avait accordé la main de sa fille Agnès au fils aîné du comte de Genève Amédée II, le jeune Guillaume, né aux alentours de 1290. Les époux étaient encore des enfants lorsque furent signées les conventions matrimoniales de Saint-Georges d'Espéranche, la veille des calendes de septembre (31 août) 1297. Par cet acte, le comte de Savoie donnait en dot à sa fille 10 000 livres tournois, ainsi que le château de La Corbière (à charge d'hommage, bien entendu), tandis que le comte de Genève accordait à son fils 4000 livres et le pont devant le château, ainsi que les châteaux de Rumilly en Albanais, Hauteville, Alby et Charousse, en guise de garantie, sans compter 2000 mares d'argent pour arrhes.<sup>8</sup>

Devenue nubile, Agnès devait donner trois enfants au comte de Genève son époux: le futur Amédée III, inscrit au calendrier le 29 mars 1311, Yolande, femme de Béraud, comte de Clermont, et Marguerite, épouse du comte de Valentinois et de Diois. L'union ne fut pas sans nuages. Guillaume III eut d'Emeraude de La Frasse, dont il s'était épris, un fils, Pierre, qu'il reconnâtra, et qui sera la souche des Genève-Lullin et des Genève-Boringe.

Le comte et la comtesse de Genève passaient généralement l'hiver au château d'Annecy et se déplaçaient au printemps et en automne dans leurs autres résidences: Chaumont, La Bâtie, La Balme de Sillingy, Duingt, Cruseilles, Gruffy, Gaillard,

<sup>6</sup> Abbé J.-F. GONTHIER, *L'abbaye de Filly*, dans *Revue savoisiennne*, t. XXXIII, 1892, pp. 200-214, 313-316.

<sup>7</sup> François MUGNIER, *Le prieuré de Peillonnex*, dans *Mémoires et documents publiés par la Société savoisiennne d'histoire et d'archéologie*, t. XXII, 1884, pp. 5-25.

<sup>8</sup> Louis BLONDEL, *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, Genève, 1956, pp. 109-110.



Fig. 1. Livre d'heures de la comtesse de Genève. F<sup>o</sup> 54: Fuite en Egypte.

La Roche, etc. L'été, ils affectionnaient particulièrement le château de Clermont, sis à 650 m d'altitude, où l'air était meilleur.<sup>9</sup>

Les liens étaient étroits entre les comtes de Genève et les monastères d'augustins, avons-nous vu. Il n'est nullement exclu que la jeune comtesse Agnès ait souhaité faire ses oraisons dans la chapelle du prieuré de Peillonnex, située à deux lieues environ du château de La Roche, ou dans celle de l'abbaye de Filly, sise non loin du lac de Genève, à une lieue du château de Ballaison qu'elle avait reçu de son époux, en garantie de dot, et qui semble avoir joué un certain rôle dans les transactions familiales.<sup>10</sup>

Devenu comte de Genève à la mort de son père, le 22 mai 1308, Guillaume III s'efforça de mettre fin aux conflits qui opposaient périodiquement Genève à la Savoie. Une paix perpétuelle fut signée entre les deux maisons le 23 octobre 1308, à Saint-Georges d'Espéranche. Trois ans plus tard, Amédée V de Savoie et Guillaume III de Genève s'entendaient pour acquérir en commun la terre du Faucigny, au cas où le sire Hugues mourrait sans enfant. La première partie du règne de Guillaume III fut effectivement pacifique, mais les hostilités reprirent en 1316 et elles culminèrent avec l'investissement de Genève par les troupes savoyardes, au printemps 1320, et la destruction du château du Bourg-de-Four, propriété du comte à laquelle il tenait particulièrement.

Guillaume III mourut sur ces entrefaites, le 25 novembre 1320. Pour des raisons faciles à imaginer, Agnès fut évincée de la tutelle du comté au profit de la veuve d'Amédée II, Agnès de Chalon. La comtesse ne devait pas survivre longtemps à tous ces malheurs. Elle mourut le 4 octobre 1322, et fut inhumée à Hautecombe, où un monument rappelle sa mémoire.

On ignore quel fut le sort de son livre d'heures jusqu'au moment où il entra à la Bibliothèque vaticane, avec l'ensemble des livres des électeurs palatins, saisis à Heidelberg en 1622. Cette riche collection fut considérée comme butin de guerre, après la prise de la ville par les Bavares. Et ceux-ci la cédèrent au pape Grégoire XV, en reconnaissance de l'aide qu'il leur avait apportée.

Les feuillets de garde, la première page, les trois pages qui séparent le calendrier du début de l'office de la Sainte-Croix (f<sup>os</sup> 7 v-8 v), ainsi que les derniers feuillets (201 v-204), sont remplis de prières écrites par différentes mains et à diverses époques. Deux d'entre elles sont rédigées en allemand. Une autre, qui couvre trois pages, est écrite en français et commence par ces mots : « Glorieuse Vierge Marie, en qui par la vertu divine Jésus Christ prist humanité, et qui es fontaine et racine de tous biens, mon Cuer... »<sup>11</sup>

<sup>9</sup> Pierre DUPARC, *Le comté de Genève*, p. 226.

<sup>10</sup> *Ibid.*, pp. 394-395.

<sup>11</sup> Cette oraison ne figure pas dans le *Répertoire d'incipit de prières en ancien français*, de Jean SONET, Genève, Droz, 1956.

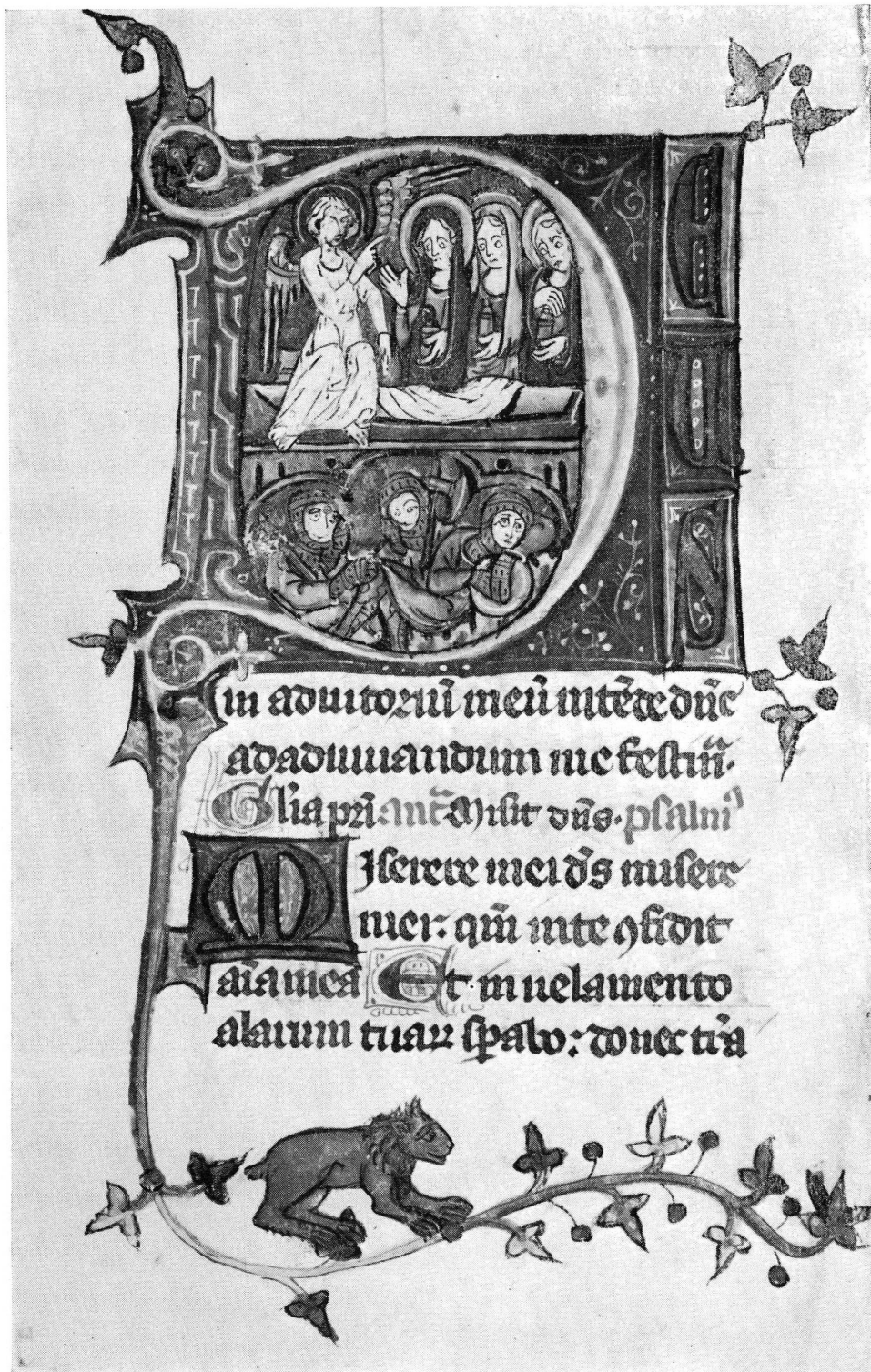


Photo Bibl. Vat.

Fig. 2. Livre d'heures de la comtesse de Genève, f<sup>o</sup> 140 v. L'ange et les saintes femmes au tombeau.



Une prière écrite au verso du folio 7 fait allusion aux miracles de Lucens, attribués au bienheureux Pierre de Luxembourg. Or, Pierre de Luxembourg fut le protégé du petit-fils d'Agnès de Savoie, Robert de Genève, devenu pape à Avignon, sous le nom de Clément VII. A quatorze ans, Pierre de Luxembourg fut nommé évêque de Metz par le souverain pontife et bientôt élevé à la pourpre cardinalice. Il mourut en 1387, à l'âge de dix-huit ans, à la cour d'Avignon; et son culte se répandit non seulement en Belgique et dans le nord de la France, mais aussi en Espagne et en Savoie. Cette prière, écrite au début du XV<sup>e</sup> siècle, de même que la longue oraison à la Vierge, en français, permettent de penser que le livre d'heures d'Agnès est resté assez longtemps entre les mains de ses descendants.

\* \* \*

Le livre d'heures de la comtesse de Genève est décoré de vingt-sept miniatures, plus exactement de vingt-sept grandes lettrines illustrant les heures des différents offices. En voici l'énumération :

	Folios		Folios
<i>Office de la Vierge</i> folios 11-65	11	Annonciation	28
	40 v	Nativité	44
	47 v	Adoration des mages	51
	54	Fuite en Egypte	61
<i>Offices des morts</i> folios 66-102	66	Office de sépulture	72
			72
<i>Office du Saint-Esprit</i> folios 103-123	103	Colombe du Saint-Esprit	108
	111 v	Dieu donnant les tables de la loi à Moïse	113 v
	115 v	Jésus tirant les âmes de l'Enfer	117
	119	Jésus guérissant	121 v
<i>Heures de la croix</i> folios 124-145	124	Baiser de Judas	127
	130 v	Christ aux outrages	133
	135 v	Portement de croix	138
	140 v	L'ange et les saintes femmes au tombeau	143
<i>Psaumes de la pénitence</i> folios 146-155	146 v	Le roi David	

Ces miniatures occupent en général la moitié de la page. D'elles partent des antennes qui décorent les marges et se terminent par de petites feuilles trilobées. Sur ces rinceaux se tiennent des animaux (chien, lion, lapin, coq, lièvre, singe,

oiseau à longue queue, bouquetin, licorne, ours), des êtres grotesques ou encore un personnage frappant du tambour avec un gourdin. Folio 11, on assiste même à une scène de chasse où un piqueur rattrape un cerf qui a été arraisonné par un chien.

Dans quelle région ou éventuellement dans quel atelier ce livre d'heures a-t-il été décoré? Peut-on l'établir avec plus ou moins de certitude? A vrai dire, de très nombreux livres d'heures du XIII<sup>e</sup> siècle et du début du XIV<sup>e</sup> siècle ont été enluminés de la même manière. Du nord au sud de la France, à l'exception du Languedoc et du Comtat-Venaissin, le style parisien exerce son emprise: style linéaire avant tout, tons vifs, généralement rouges et bleus, visages incolores, dont les traits sont indiqués par un simple tracé à la plume.<sup>12</sup> Une région de France semble affectionner particulièrement les larges antennes aux angles pointus, sur lesquels se tiennent des animaux, vrais ou fabuleux, des êtres grotesques, des jongleurs, ménestrels ou chasseurs de gibier: c'est l'Artois et la Picardie. La Bibliothèque nationale de Paris, ainsi que celles d'Arras, d'Amiens, de Cambrai possèdent plusieurs psautiers et livres d'heures qui ne sont pas sans rappeler le livre d'heures de la comtesse de Genève.<sup>13</sup>

Dans son ouvrage sur *L'enluminure française*, M. Jean Porcher dit excellemment: « Picardie-Artois, patrie des trouvères et des conteurs, domaine d'une école gaie comme eux, nerveuse et, comme eux également, non exempte de cette clarté un peu sèche qui est déjà une marque française; le modelé s'y réduit au minimum sur des tons vifs, les visages, aux traits schématisés d'un coup de plume fin comme un cheveu, restent incolores, mais l'encadrement foisonne, portant de hauts motifs architecturaux relevés d'or à deux tons ou projetant dans les marges des antennes chargées de figures amusantes, de « drôleries » dont l'Artois partage la spécialité avec l'Angleterre. Le goût du linéaire atteint ici son point culminant. »<sup>14</sup>

<sup>12</sup> Jean PORCHER, *L'enluminure française*, Paris, 1959, p. 46.

<sup>13</sup> Bibliothèque nationale, mss lat. 1076, 1328, 1394, 10.435; Bibliothèque d'Arras, mss 717, 848, 863; Bibliothèque de Cambrai, mss 102, 107; etc.

<sup>14</sup> Dans les oraisons un certain nombre de rubriques sont rédigées en français. F<sup>o</sup> 172: *Lon leve le cors nostre Seignour*; f<sup>o</sup> 174: *Cet oroïson dit lon en baptême de nostre Seignour*; f<sup>o</sup> 177: *Ces oroïsons dit lon por cex que lon vuet*; f<sup>o</sup> 183 v: *Devant la sainte cruix cete oroïson*; f<sup>o</sup> 195: *Cete oroïson dit lon quant lon voit venir tempeste ou grant orage*; etc.

La forme *Seignour* est attestée, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, dans une région qui va du Hainaut à la Savoie en passant par le Luxembourg belge, la Lorraine, la Bourgogne, la Franche-Comté et le Pays de Gex; en revanche l'Artois et la Picardie ont déjà adopté la forme *Seigneur* que l'on trouve dans l'Ile-de-France (cf. *Grammaire de l'ancien français* de Schwan-Behrens, traduite par O. Bloch, 3<sup>e</sup> édition, Leipzig, 1923). Parmi les douze documents en français de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et du début du XIV<sup>e</sup> siècle émanant des chancelleries de Savoie et des sires de Jayz (Gex) et des comtes de Genève et révélés par Edouard MALLET dans les *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. VII, XVIII et XIX, la moitié donne *Seignour* et l'autre *Seigneur*. Les Archives d'Etat de Genève conservent un acte daté d'Annecy le 15 juin 1321 dans lequel Agnès de Savoie, comtesse de Genève, nomme Guillaume d'Epagny, curé de Copponex, conseiller, chambellan et administrateur de sa maison. Le mot *seigneur* y est toujours orthographié *sengniour*.

Quant à la forme *cruix* elle paraît beaucoup plus rare. W. von WARTBURG (*Französisches Etymologisches Wörterbuch*, t. II, 1946, p. 1374) ne l'a relevée qu'en Savoie. Il n'est donc pas impossible que le livre d'heures destiné à la comtesse de Genève, Agnès, ait été confectionné et calligraphié dans notre région avant d'être confié à un atelier d'enlumineurs artésien ou picard.

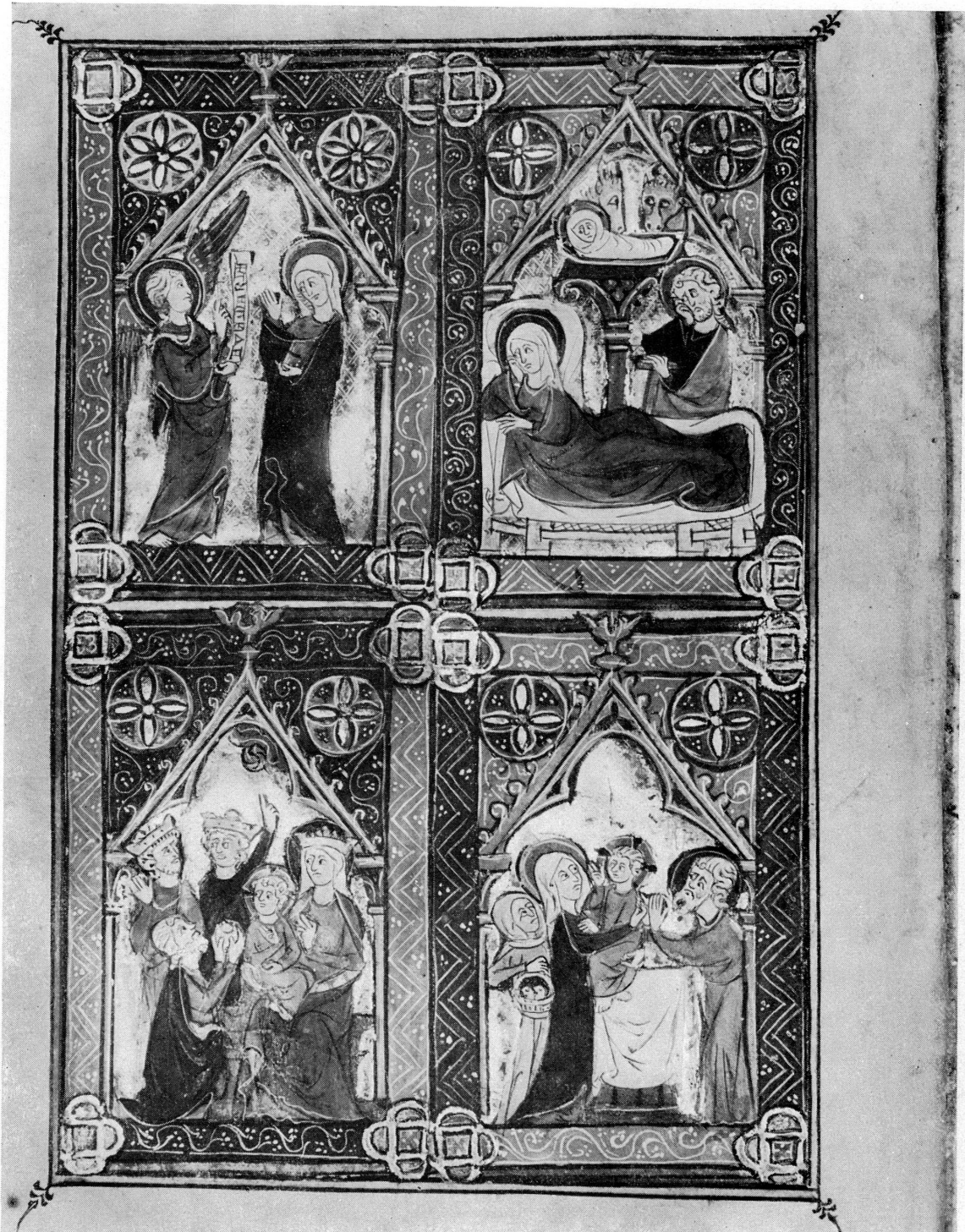


Photo B. N.

Fig. 3. Livre de prières de la comtesse de Saint-Pol (Bibliothèque de Cambrai, ms 87, f<sup>o</sup> 16 v).



Photo Bibl. Vat.

Fig. 4. Livre d'heures de la comtesse de Genève. (Vatican, Pal. Lat. 538, f<sup>os</sup> 11, 40 v, 47 v, 51).



Photo Bibl. Vat.



Photo B. N.

Fig. 5. Livre d'heures de la comtesse de Genève (Vatican, Pal. Lat. 538, f° 44).

Fig. 6. Missel de Corbie (Bibliothèque d'Amiens, ms 157, f° 23 v).

Dans l'ensemble de l'école, il n'est pas toujours facile de distinguer les différentes mains. Cependant, le peintre du livre d'heures d'Agnes a sa manière propre de dessiner les visages : un trait droit pour le nez, formant avec l'arcade sourcillière une sorte de S, de Z ou de T ; des yeux ronds à la pupille décentrée ; un trait horizontal ou même tombant pour la bouche, qui donne une expression maussade, apeurée ou ahurie, bien caractéristique. Prenons un exemple dans l'Adoration des mages (f° 47 v). La Vierge a un menton en galoche, une bouche maussade, une expression découragée. Le roi agenouillé, au nez énorme et à la barbe ondulée, ressemble à un marchand oriental ; les trois rois roulent leurs pupilles dans des yeux étonnés.

Or, la Bibliothèque de Cambrai possède un livre de prières destiné à Mahaut de Brabant, épouse de Gui de Chatillon, comte de Saint-Pol, domaine situé à 33 km d'Arras. Ce manuscrit contient des peintures extrêmement proches de celles de notre livre d'heures. Il suffit, pour s'en convaincre, de juxtaposer les quatre scènes figurant sur la grande miniature de Cambrai (f° 14 v) avec les quatre scènes analogues du manuscrit du Vatican. Les peintres des deux manuscrits ont certainement travaillé d'après des cartons identiques, à moins qu'ils ne se soient copiés l'un l'autre. L'artiste de la comtesse de Saint-Pol est, il est vrai, supérieur à celui de la comtesse de Genève. On constate également une grande parenté entre les décorations marginales, avec

antennes se terminant en feuilles trilobées, animaux et grotesques notamment des chevaux, des chiens et des cerfs fort habilement dessinés (voir les f<sup>os</sup> 53 v, 60, 65, 65 v).

De son côté, la Bibliothèque d'Amiens possède un missel à l'usage de Corbie (Amiens, ms 157) qui rappelle également notre livre d'heures. Plusieurs peintures s'inspirent de modèles voisins. L'artiste d'Amiens paraît à première vue un peu plus habile que celui d'Agnès, mais il dessine les yeux, les bouches, les cheveux, la laine des brebis ou les plis de manteaux de la même manière que lui. On pourra s'en convaincre en comparant la scène de l'Annonce aux bergers dans les deux manuscrits (f<sup>o</sup> 23 v d'Amiens et f<sup>o</sup> 44 du Vatican).



(Photo Combier à Mâcon)

Fig. 7. Tombeau d'Agnès à l'abbaye de Hautecombe.

Enfin, la Bibliothèque nationale de Paris possède un psautier d'origine picarde <sup>15</sup> (ms lat. 10435), dont les analogies sont tout aussi évidentes : contours soulignés d'un trait de plume, visages blafards aux yeux ronds et aux regards en coulisses, antennes marginales feuillées sur lesquelles courent des chiens, des lapins, des lions, ainsi que des animaux fabuleux et grotesques.

Le livre d'heures d'Agnès de Savoie, comtesse de Genève, a donc été exécuté en Artois-Picardie, dans un atelier dont la réputation s'était étendue jusqu'aux pieds des Alpes. Qui donc oserait encore prétendre aujourd'hui que le moyen âge était un monde clos, alors que tant de témoignages prouvent au contraire qu'il était ouvert aux principaux courants de l'art et de la civilisation.

<sup>15</sup> Ce manuscrit contient des notes marginales destinées à l'enlumineur qui sont rédigées en dialecte picard.